

PROJET D'ETABLISSEMENT

(validé par le conseil d'établissement en date du 17 février 2014)

Le projet d'Etablissement est un texte, une charte qui lie les différentes composantes de la communauté éducative : parents d'élèves, élèves, professeurs, personnels sur des objectifs pédagogiques et éducatifs et des modalités d'action communs.

De nature contractuelle, le Projet d'Établissement du Collège - Lycée Polyvalent Jeanne d'Arc, établissement d'enseignement catholique sous contrat d'association avec l'Etat, choisit de :

- *accueillir tous les jeunes*
- *former et accompagner chacun*
- *favoriser l'épanouissement de tous*

Afin d'assurer au mieux ses missions fondamentales, le Collège et Lycée Sainte Jeanne d'Arc définit 6 axes prioritaires :

- 1 – Un parcours de réussite pour chaque jeune
- 2 – Un jeune, acteur de son projet personnel
- 3 – Une équipe investie dans la formation de chacun
- 4 – La valorisation des compétences de chaque jeune
- 5 – Une mission éducative partagée
- 6 – La pastorale au cœur de la vie de l'établissement

AXE 1 – UN PARCOURS DE REUSSITE POUR CHAQUE JEUNE

Nous nous engageons à :

- Ecouter le jeune, la famille et toute personne contribuant à sa réussite
- Communiquer régulièrement sur l'évolution du jeune
- Rencontrer rapidement les acteurs liés au projet de chaque élève
- Accompagner le jeune tout au long de son parcours

AXE 2 – UN JEUNE, ACTEUR DE SON PROJET PERSONNEL

Nous nous engageons à :

- Accompagner chacun dans ses choix pour construire ensemble un parcours de formation
- Favoriser la découverte du monde professionnel et l'ouverture à l'international
- Développer les dimensions culturelles et sportives

AXE 3 – UNE EQUIPE INVESTIE DANS LA FORMATION DE CHACUN

Nous nous engageons à :

- Porter ensemble et mutualiser nos projets éducatifs et pédagogiques
- Concevoir et mettre en œuvre un enseignement adapté à nos élèves
- Valoriser et faire vivre tous les projets

AXE 4 : LA VALORISATION DES COMPETENCES DE CHAQUE JEUNE

Nous nous engageons à :

- Révéler et développer les aptitudes de chaque jeune en s'appuyant sur l'évaluation par compétences
- Construire et favoriser la réussite de chaque projet personnel
- Mobiliser l'ensemble de la communauté éducative pour valoriser le parcours de chacun

AXE 5 : UNE MISSION EDUCATIVE PARTAGEE

Nous nous engageons à :

- Impliquer toute la communauté éducative dans le suivi du jeune pour permettre son épanouissement et sa réussite
- Développer chez le jeune le sens des responsabilités, du respect et du savoir vivre ensemble

AXE 6 : LA PASTORALE AU CŒUR DE LA VIE DE L'ETABLISSEMENT

Nous nous engageons à :

- Mettre en œuvre des pratiques pédagogiques référées aux valeurs de l'Évangile
- Faire grandir chacun en humanité dans le respect des consciences
- Permettre, pour ceux qui le souhaitent, de vivre leur foi au sein de la communauté et en lien avec la paroisse